

CHARTRE D'UTILISATION DES LISEUSES



Conditions générales d'accès

La médiathèque de Noailles met à disposition de ses adhérents, âgés d'au moins 14 ans, la consultation sur place ou le prêt de 5 liseuses Sony PRS-650.

Le prêt ou consultation sur place de liseuses est gratuit sous condition d'une inscription multimédia en cours de validité. L'enregistrement du prêt est effectué par les bibliothécaires à la salle des livres –salon chêne-

La signature de la charte est obligatoire. Pour les abonnés mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents ou représentant légal. La présente charte est évolutive.

Modalités de prêt et de consultation sur place

Un seul prêt de liseuse par carte est possible en plus du quota de documents autorisés.

La durée de prêt est de 4 semaines renouvelable une fois.

Une caution de 60€ sous forme de chèque bancaire libellé à l'ordre Régie médiathèques est demandé lors du prêt de matériel. Elle sera rendue à l'utilisateur après vérification de la totalité du matériel et de son état de fonctionnement.

Le prêt/retour et la maintenance des liseuses sont effectués par les bibliothécaires du secteur livres au salon chêne.

Matériel prêté dans une pochette

- 1 liseuse électronique type Sony PRS-650 avec stylet
- 1 câble USB
- 1 guide de démarrage
- 1 boîtier de protection

Conditions d'utilisation

Vous pouvez modifier les paramètres de la liseuse mais elle ne doit pas être réinitialisée. Vous devez signaler tout problème technique aux bibliothécaires responsables des liseuses.

Le téléchargement de livres numériques est autorisé. Vous devez effacer les livres numériques que vous avez téléchargés lors de sa restitution.

Matériel perdu, volé ou détérioré

Chaque liseuse est placée sous la responsabilité de l'abonné jusqu'à sa restitution aux agents du secteur livre au salon chêne.

Le lecteur s'engage par la signature de la dite charte à rendre le matériel en état ou à en rembourser la somme au prix d'achat ou à remplacer le modèle à l'identique.

En cas de détérioration ou non restitution de la liseuse, quelle qu'en soit la cause, perte, vol... et au-delà d'un mois de retard, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public.

Recommandations d'usage

Avant la 1re utilisation, il est conseillé de lire le pack de démarrage fourni dans le boîtier contenant la liseuse.

- **La liseuse est un appareil relativement fragile :**
 - ✓ Transportez toujours la liseuse dans son boîtier de protection afin de protéger l'écran en verre,
 - ✓ Ne soumettez jamais la liseuse à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes ; ne mouillez pas l'appareil ;
 - ✓ Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et sec ; n'utilisez pas de détergent ; Utilisez la liseuse dans un environnement propre ;

- ✓ Utilisez exclusivement le câble USB fourni ou l'adaptateur secteur.

Lorsque vous utilisez la liseuse à l'étranger, il relève de votre responsabilité de vous confirmer aux prescriptions suivantes : tension secteur, réglementation sur l'usage des produits sans fil, autres prescriptions ou consignes de sécurité.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt et à restituer la liseuse en l'état ou à rembourser le coût de remplacement.

Nom /Prénom de l'emprunteur :

Nom /Prénom du parent ou représentant légal pour les mineurs emprunteur :

N° d'adhérent :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)